



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE


AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 9 juillet 2024 à 20 h, à la Salle du conseil au 869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2^e étage, à Mercier, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure #2024-12 : 1001, boulevard Saint-Jean-Baptiste (lot 5 821 657), permettre le stationnement en cour avant :

- Permettre un stationnement en cour avant, alors que la grille de zonage note l'interdiction d'un stationnement en cour avant en vertu de l'article 12.7.12 du Règlement de zonage 2022-1009.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ou lors de la diffusion en direct de la séance sur la page Facebook de la Ville.

Donné à Mercier, ce 19 juin



Denis Ferland, avocat

Greffier